



Bulletin d'Information
Ville de Visan

A découvrir

DOSSIER

Inauguration du
restaurant scolaire
de VISAN le 31
août 2019

LE POINT SUR LES DOSSIERS DU MOMENT

- +Toiture de l'école
- +Programme de voirie
- +Aménagement de l'Espace Bellevue
- +Aménagement de la place de la Coconnière
- +Sécurisation de la sortie de l'Ecole
- +Achat du local du crédit agricole de Visan
- +Avenir du bureau de poste de Visan

ELECTIONS MUNICIPALES

S'inscrire avant le
vendredi 7 février

Distribution de
COMPRIMES
D'IODE en
pharmacie

Visan - Info

NOVEMBRE—DECEMBRE 2019

N° 54

Le Mot du Maire

Chers concitoyens,

Comme annoncé dans la dernière édition de ce Visan-Info nous avons eu le plaisir d'inaugurer notre restaurant scolaire sous la présidence de Monsieur Bertrand GAUME, Préfet de Vaucluse. De nombreuses personnalités nous ont fait l'honneur de leur présence, ainsi que la population Visannaise venue en nombre.

C'était le plus gros projet de ce mandat, et il aura fallu pratiquement le mandat entier pour le réaliser. Presque 2 ans pour monter le projet, 2 ans pour obtenir la confirmation des subventions, 1 an de travaux pour une ouverture à la rentrée 2018. Si nous avons pu obtenir pratiquement 80% de financements extérieurs, la municipalité a dû faire l'avance de la totalité de la somme en attendant que les subventions ne tombent, courant l'été 2019. Vous trouverez le détail du montage financier dans les pages intérieures.

Nous avons profité du déjeuner qui a suivi l'inauguration pour présenter d'autres projets à Monsieur le Préfet, mais aussi pour lui faire part de nos difficultés et de nos inquiétudes. Nous avons apprécié son écoute et ses réponses.

La prochaine étape concernera la toiture de l'école et l'aménagement de la route de Bouchet, entre l'avenue Général De Gaulle et le stade, sécurisant ainsi la traversée de la chaussée par les piétons. Les financements sont prévus, les entreprises choisies, cela avance bien.

L'aménagement de la partie basse de la Coconnière et l'arrêt de bus adapté aux PMR est retardé. Nous voulons profiter de ces travaux pour changer la canalisation d'eau potable car elle est déjà ancienne et qu'il subsiste des branchements en plomb. C'est



le travail du syndicat RIVAVI, gestionnaire du réseau, qui est en attente de financement.

Vous pouvez constater que je parle souvent d'argent. C'est grâce à une gestion rigoureuse que nous avons pu faire des économies et avons ainsi la possibilité d'autofinancer la part qui nous revient sans avoir recours à l'emprunt. Pour le reste nous n'hésitons pas à frapper à toutes les portes.

Je ne peux pas terminer cet édito sans avoir une pensée émue pour notre ami Gilbert BENOIT. La guerre l'a privé de son père alors qu'il était très jeune et il s'est attaché toute sa vie à perpétuer le devoir de mémoire. Porte drapeau fidèle, il avait reçu une distinction le 15 août dernier.

Eric PHETISSON, Maire de Visan

REUNIONS DE QUARTIERS

MERCREDI 20 NOVEMBRE 2019

18h30 - Espace Gérard Sautel

Quartiers concernés : Moulin à vent, L'Obriou. Pont Rouge, Roussillac. La Savoyonne

JEUDI 12 DECEMBRE 2019

18h30 - Salle Frédéric Mistral

Quartiers concernés : Le Village Intra-muros

ELECTIONS MUNICIPALESINSCRIPTIONS SUR LES LISTES
ELECTORALES

Les élections des Conseillers Municipaux auront lieu **le dimanche 15 mars 2020** pour le premier tour. Le second tour aura lieu, le cas échéant, **le dimanche 22 mars 2020**.

Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales en vue de participer aux scrutins devront être déposées **au plus tard le vendredi 7 février 2020**.

Les ressortissants d'un autre état membre de l'Union Européenne peuvent voter et sont éligibles aux élections municipales, à condition d'être inscrits sur les listes électorales complémentaires, pour ces élections, avant cette même date

Pour toute inscription sur les listes électorales, vous pouvez :

=Vous inscrire en Mairie, aux heures d'ouverture

=Vous inscrire sur Internet sur : www.service-public.fr

Pour tous renseignements complémentaires, contactez la mairie au 04.90.28.50.90

REPARATION DU CLOCHER DE L'ÉGLISE DE VISAN

Plusieurs riverains s'étaient émus de la chute de pierres du clocher de l'église due, à priori, au ballant de la cloche. La commune a fait venir un expert pour demander un devis de réparation qui s'élève à près de 9000€.



Nous attendons l'acceptation d'une subvention au titre de la défense du patrimoine de la part du conseil départemental pour engager les travaux. Nous tenons à rassurer tout le monde, l'expert nous a confirmé que la cloche, ni le clocher ne risquent pas de tomber.

Le point sur les dossiers du moment

Toiture de l'école à changer : Nous avons constaté le très mauvais état de la toiture de l'école. Des tuiles tombent. C'est la raison pour laquelle le trottoir sous le toit de l'école a été interdit aux piétons. Le toit doit être refait totalement : charpente, tuiles, isolation. L'appel d'offre aux entreprises a été lancé. Le choix de l'entreprise sera fait prochainement. Nous avons obtenu 80% de subvention pour le financement. Le budget total s'élève à 150 000€.

Programme de voirie : Nous avons augmenté de façon importante le budget voirie. Là encore, un appel d'offre a été lancé. L'entreprise a été choisie et les travaux de voirie vont débuter prochainement en campagne comme dans le village. La place Jean Moulin sera refaite en priorité puisque un accord a été passé avec la famille Gressot pour l'achat par la commune de la partie leur appartenant.

Aménagement de l'Espace Bellevue

Création d'un parking à la place du terrain de sport utilisé par l'école. Déjà 2 bornes de recharge électrique pour véhicules ont été placées et sont maintenant en fonction. C'est une bonne chose car cela amène des visiteurs sur la commune. Par contre, il faudra intervenir auprès des fournisseurs GPS car la localisation est fautive (Rue de la République qui n'existe pas). D'ailleurs ce que l'on appelle rue du stade n'est pas officiellement son nom. Il faudra la baptiser lorsque les travaux seront terminés.

Création d'un City Park sur la partie engazonnée à la suite du parking. Ce sera un terrain omnisport réservé aux jeunes et à l'école.

Installation d'un pare-ballon entre le stade, le City-Park et le Chemin de la Palisse. Ce pare-ballon est financé à moitié par la fédération de football

Place de la Coconnière

Elle a été mise en zone bleue. Ce classement a permis de libérer de nombreuses places pour permettre à la clientèle de nos commerces et services de proximité de pouvoir y stationner facilement. Les riverains de l'immeuble de la Coconnière ont trouvé des solutions près du jardin Bonnefoy. Le bas de la place va être refait en collaboration avec la Région qui va installer les arrêts bus des lignes régulières. En effet, les arrêts-bus actuels sont dangereux (devant la pharmacie) et doivent être mis aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite). Cela concernera les arrêts « minute » actuels près de la Poste et à la suite de la boulangerie et du café du siècle. Les deux arrêts « minute » seront déplacés le long du mur « décoré » de l'école

Le nouvel aménagement de la partie basse de la place aura le même nombre de places de parking qu'actuellement.

Une nouvelle fois, la problématique de la traversée de Visan par les camions est posée. Nous avons questionné le conseil départemental sur la création d'une déviation prévue depuis de nombreuses années, mais ce n'est pas une priorité pour le département qui sont le contournement d'Orange et de Violès. Les déviations programmées de Tulette et Suze ont été une fois de plus retardées. Tous les territoires ont des problèmes de budget.

Sécurisation de la sortie de l'école : Le trottoir devant l'école sera refait avec la mise en place de barrières neuves et la chaussée refaite. Toute la zone sera une zone à 30 km/h : de la salle F Mistral jusqu'à l'Hôtel du Midi et le bas du stade.

Local de l'agence du Crédit Agricole de Visan : Les locaux ont été rachetés par la commune afin de pouvoir conserver le distributeur de billets. Cela a été une négociation avec le CA. Nous souhaitons rénover ces locaux afin de les mettre à disposition d'un médecin. Nous sommes en discussion avec un médecin mais rien n'est fait.

L'avenir de la poste de Visan : Grâce au « contrat de présence territoriale » signé en janvier 2017 entre le ministère des finances et l'Association des Maires de France, nous avons eu la garantie de maintenir le bureau de poste jusqu'à fin 2019, avec la réduction des temps d'ouverture. Une négociation a eu lieu pour la création d'un « relais-poste » placée à l'épicerie qui ouvrira le mardi 3 décembre et qui verra la fermeture de la poste. Cela permet de conserver ce service sur la commune. Le choix de l'installation dans un commerce a un double avantage : c'est un revenu supplémentaire pour l'épicier qui s'interrogeait sur son avenir et cela permettra une amplitude horaire d'ouverture plus grande (tous les jours, toute la journée sauf le lundi et le dimanche après-midi).

La commune a donné son accord. Si nous attendions 2020 nous risquions de perdre totalement la poste car la convention avec le ministère arrivait à son terme. Nous profitons de ce bulletin municipal pour rappeler aux Visannais que le maintien de nos commerces dépend aussi de nos comportements. Fréquentez régulièrement nos commerces si vous voulez que notre village vive et que tous ses commerces continuent à exister (*Il n'a pas que les grandes surfaces !*)

INAUGURATION DU RESTAURANT SCOLAIRE le 31 AOUT dernier par Monsieur de Préfet de Vaucluse



DISCOURS D'ACCUEIL DU MAIRE DE VISAN, Eric PHETISSON

Monsieur le Préfet,
Madame la Députée,
Madame et Monsieur les Conseillers Départementaux,
Monsieur le Président de la Communauté des Communes
Mesdames et Messieurs les maires des communes voisines,
Mesdames et Messieurs les élus,
Monsieur le Président du Foyer Rural d'Education Populaire
Mesdames et Messieurs, chers amis,

Je suis particulièrement heureux et honoré de vous accueillir à Visan pour l'inauguration attendue de ce restaurant scolaire lui aussi tant attendu.

Tant attendu en effet. C'est au début des années 2000 que la municipalité de l'époque, dirigée par Monsieur Gérard SAUTEL dont j'étais le 1^{er} adjoint, a pris conscience que la taille de la cuisine et surtout l'évolution incessante des normes allaient nous causer des problèmes. Nous avons donc entamé une réflexion et décider d'acheter cet ancien silo à grains. Les élections municipales de 2008 ont mis en place une nouvelle majorité qui n'avait pas les mêmes priorités que nous.. Celles de 2014 nous ont rendu les rênes et fait renaître le projet.

Parallèlement nous avons mené des travaux de mise en conformité d'accès aux personnes à mobilité réduite dans notre école. Je dois excuser Mme RENVOISE, notre directrice d'école, et salue la présence de Mme RACANIERE, notre DDEN. Mes collègues élus ne me contrediront pas : ce ne sont pas les idées qui nous manquent pour améliorer le confort et la sécurité de nos concitoyens. C'est donc grâce aux financeurs publics, près de 80% du budget, que ce projet a pu voir le jour.

A tout seigneur tout honneur, je commencerai par vous, M. le Préfet, car la DETR, Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour les non-initiés, représente la plus grosse partie des aides accordées. Je vous en remercie grandement même si je dois avouer que son obtention a été un véritable parcours du combattant. Je vous remercie doublement car nous venons d'apprendre qu'une nouvelle DETR nous était accordée pour la

dois avouer que son obtention a été un véritable parcours du combattant. Je vous remercie doublement car nous venons d'apprendre qu'une nouvelle DETR nous était accordée pour la réfection totale de la toiture de notre école.

Tous mes remerciements également au Conseil Départemental de Vaucluse pour son aide précieuse sur ce Projet mais aussi pour son accompagnement financier sur bon nombre de nos réalisations.

Enfin j'adresse mes remerciements à M. BOMPARD, excusé aujourd'hui, qui en son temps nous avait alloué une partie de sa réserve parlementaire.

Vous voyez, un Maire demande beaucoup et remercie beaucoup.

Je continuerai donc par les entreprises pour leur travail sérieux, mais aussi le respect du calendrier qui nous a permis d'ouvrir dès la rentrée 2018.

C'est le Foyer Rural d'Education Populaire, association très dynamique, qui assure la gestion, entre autres, de ces lieux. Je remercie toute l'équipe de bénévoles ainsi que le personnel pour la qualité de ses services, confirmés par la très forte fréquentation des enfants.

Je n'oublierai pas Mme MASSON, notre DGS, qui a assuré la partie administrative qui n'était pas des moindres.

Enfin, avant de lui céder la parole, je remercie tout particulièrement mon 1^{er} adjoint, M. Jean PREVOST, qui s'est occupé du montage financier et surtout du suivi des travaux.

Je vous remercie de votre attention.



TELE-ALERTE

Si ce n'est pas encore fait, communiquez en mairie votre adresse mail et votre numéro de téléphone portable



DISCOURS DU 1er ADJOINT, Jean PREVOST

Je remercie de leur présence,
Monsieur Bertrand **GAUME** Préfet de Vaucluse
Madame Marie France **LORHO** Députée de notre circonscription

Madame Corinne **ROBERT TESTUD** et Monsieur Jean Marie **ROUSSIN** Conseillers départementaux représentant monsieur Maurice **CHABERT** Président du conseil départemental du Vaucluse

Monsieur le Président de la Communauté des Communes de l'Enclave des Papes et des Pays de Grignan, Monsieur Patrick **ADRIEN**

Madame Carole **MORELLE** Secrétaire Générale à la Direction Départementale de l'Éducation Nationale représentant Monsieur Christian **PATOZ** Inspecteur d'académie de Vaucluse

Mesdames et Messieurs les élus des communes voisines

.....

Chers collègues de notre conseil municipal
Madame Maryline **RACANIERE** Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale de l'école de Visan
Chers Visannaises et Visanais.

C'est avec une réelle satisfaction que nous vous accueillons ce matin pour inaugurer ce nouveau restaurant scolaire, et la fin des travaux de mise en conformité de l'école Josette Constant.

Permettez-moi M. le Préfet de souligner tout l'honneur que vous nous faites par votre présence à cette inauguration.

Nous sommes sensibles à ce symbole fort qui démontre votre attachement aux communes rurales et à ses élus et au sentiment d'isolement qu'ils peuvent ressentir parfois. Notre tâche n'est pas toujours facile et nous avons plus que jamais besoin de nous sentir épaulés et soutenus par l'État et ses services.

Ce que vous allez visiter est l'aboutissement de plusieurs mois, pour ne pas dire années, de négociation pour le montage financier, et de travaux pour accueillir dans de bonnes conditions nos jeunes enfants qui fréquentent notre école primaire.

Ce n'est pas terminé et les barrières de protection que vous apercevez sur le trottoir d'en face qui longe notre

notre établissement scolaire sont là pour nous le rappeler.

Mais cela est déjà une autre histoire, qui est sur le point d'être réglée grâce, encore cette fois, à l'aide de l'État, et donc à vous Monsieur le Préfet.

Les remerciements arriveront après.....

Je vais dans un premier temps faire un rapide rappel sur cette école, et surtout sa « cantine » que nous nommerons désormais le « Restaurant Scolaire ».

Ce qu'il y a de remarquable dans cette réalisation majeure de notre mandat est que ces travaux n'étaient nullement envisagés dans notre profession de foi pré-électorale....

Nous ignorions, avant d'arriver aux affaires en 2014, que vos services de sécurité sanitaire, Monsieur le Préfet, réclamaient depuis des années une mise en conformité de cette structure.

En 2010/2011/2013....

C'est suite à un énième contrôle réalisé le 5 septembre 2014, que l'on nous demande de mener une réflexion pour agrandir les locaux.

Le contrôle de décembre 2015 met l'accent sur l'urgence d'aboutir sur ce projet, et nous met en demeure de réaliser les travaux nécessaires de mise en conformité, au risque d'une fermeture administrative.

Nous ne pouvions pas envisager de fermer notre restaurant scolaire pour y substituer de la cuisine industrielle.

Le succès que rencontre cette structure est indéniable. L'histoire de celle-ci et ces quelques chiffres sont là pour nous le rappeler.

Sa création remonte à 1955, et c'est déjà une association dénommée « Société de lecture » animée par 2 instituteurs de l'époque, messieurs Pierre Benoît-Gonin et Jean Bonnefoy qui l'instaurent en ajoutant cette activité dans leurs statuts.

En 1985 c'est une nouvelle association, le Foyer Rural d'Éducation Populaire qui la reprend en gestion avec pour animatrices mesdames Mireille **POUIZIN** et Josette **PEREZ** que je remercie pour leur présence. Depuis c'est toujours cette association qui l'a en gestion.

Au cours de l'année scolaire 85-86, **38 élèves** en moyenne la fréquentent ;
06-07, **105 repas/jour** en moyenne sont servis ;
14-15, **134 repas/jour** en moyenne ;
18-19, **120 repas/jour** pour 144 élèves fréquentant l'école, soit **83%**.

Ce taux de fréquentation est remarquable

Il n'était pas possible de pousser les murs des locaux existants pour répondre à vos attentes, or il s'avère que la commune était propriétaire de ce magnifique bâtiment qui n'était qu'une belle coquille vide.

Si la façade, la toiture et les abords avaient été traités

et se trouvaient quasiment dans l'état actuel, l'intérieur était resté en « friche industrielle ».

Fin 2014 et début 2015 nous nous sommes lancés sur ce vaste chantier, et naïvement nous espérions pouvoir commencer les travaux en 2016 pour une rentrée 2017 dans de nouveaux locaux.

En fait, la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux attendue et promise en 2016 nous a « curieusement » été refusée.

Par contrainte budgétaire, nous avons dû repousser ce chantier et perdu une année car une nouvelle demande de DETR a dû être déposée en 2017. Par crainte d'un nouveau refus, nous sommes intervenus auprès du 1^{er} Ministre et ce n'est qu'à la suite de notre intervention auprès de celui-ci que cette subvention, indispensable compte tenu de la situation financière de la commune, nous a été accordée.

L'avantage de ce contretemps est que nous avons bénéficié d'une dotation supplémentaire en 2016, correspondant à un reliquat de DETR, avant de percevoir la dotation définitive sollicitée.

Ainsi pour un projet initial de **671 699 € HT**, Le Département de Vaucluse, dans le cadre de la Dotation de Solidarité Territoriale et d'aide à la restauration des établissements de 1^{er} degré, a contribué à hauteur de **217 686 €**, et l'État, à hauteur de **295 561 €**, dans le cadre de la DETR et de la réserve parlementaire du Député de l'époque, monsieur Jacques BOMPARD.

Soit 76,41% de subventions accordées.

Nous souhaitons souligner ce soutien financier par une plaque qui sera apposée prochainement sur la façade de ce bâtiment.

Ce n'est qu'à ce moment-là que nous avons pu lancer notre marché, 12 mois s'étaient écoulés, et nous mettions donc la pression sur les entreprises retenues pour une ouverture à la rentrée 2018.

Ces entreprises ont été exemplaires à tel point que les excellents rapports que nous avons entretenus au cours de ces 12 mois de collaboration, de réunions de chantier, ont permis une bonne maîtrise de nos prévisions puisque nous enregistrons à peine **1% de plus-value** sur le marché (8 877 € TTC).

Ce qui n'était pas évident sur des travaux dans de l'ancien.

A ces **711 841,31 €** de marché TTC il y a lieu d'ajouter les dépenses que nous avons engagé pour équiper ces nouveaux locaux, soit **165 018 € TTC** ; la Commune de Visan a donc contribué à hauteur de **363 612 €** en puisant sur l'épargne qu'elle a su se constituer, pour respecter son engagement de diminuer le recours à l'emprunt.

Oui, bien que nous ne soyons pas tenus aux obligations de maîtrise budgétaire demandées par l'État, nous nous sommes astreints à réduire nos dépenses de fonctionnement et à diminuer l'encours de la dette de la commune depuis 2015.

Il me reste à remercier les différents financeurs de cette belle réalisation, L'État, le Département, les entreprises..., je n'oublierai pas les services de la Mairie, notre directrice des services madame Martine MASSON et monsieur Sébastien PINGRET, notre responsable des services techniques.



Les trois « petites mains » qui ont permis de couper le ruban d'inauguration



Josette PEREZ et Mireille POUIZIN, les deux anciennes responsables de la « cantine » pendant des années...



La DDEN de l'école, Maryline RACANIERE, avec le président actuel du FREP, Valentin ROUDET, et le précédent président, Michel DELORD

La fibre arrive chez nous, à VISAN !

1^{ère} étape : Mon éligibilité

Il faut se connecter sur le site www.vaucluse-numerique.fr, saisir l'adresse de votre logement pour vérifier la couleur de la pastille qui s'affiche. En cliquant dessus, une bulle apparaît avec un message en fonction de votre éligibilité :

Pastille verte : je suis éligible. Je passe à l'étape 2

Pastille jaune : Le réseau est construit, les opérateurs peuvent s'installer. Un **d e c o m p t e** m'indique quand je serai éligible

Pastille orange : Le réseau est en construction. Je dois patienter

Si votre logement n'est pas référencé, je peux contacter Vaucluse Numérique depuis son site Internet

2^{ème} étape : Mon raccordement

Le raccordement est réalisé par l'opérateur que j'ai choisi. Le technicien tire un câble souterrain ou aérien en suivant généralement le câble téléphonique existant.

Il installe un boîtier à proximité de l'arrivée télécom dans mon logement

Aucun frais n'est à ma charge pour un raccordement standard. Néanmoins, des frais de dossier ou de gestion peuvent être facturés par l'opérateur.

3^{ème} étape : Je suis raccordé à la fibre

Mon opérateur est mon interlocuteur pour toute question ou problème lié aux services souscrits.

qui nous ont épaulé tout au long de ces mois d'études, et de chantier.

Enfin je voudrais remercier le FREP et son personnel qui font vivre cette structure, sa directrice madame Michelle PHETISSON, et ses collaboratrices et collaborateurs qui confectionnent les repas en privilégiant, autant que se peut les produits naturels de saison et les circuits courts, ainsi que les animateurs qui encadrent nos jeunes Visannaises et Visannais ; leur action au-delà de l'encadrement a également des objectifs éducatifs visant à amener les enfants vers plus d'autonomie, d'éducation au goût, de respect de la nourriture, de lutte contre le gaspillage, et plus de partage et du vivre ensemble.

Je remercie également les bénévoles représentés ici par le Président de l'association, monsieur Valentin ROUDET.

Dans un proche avenir nous espérons pouvoir développer ce restaurant scolaire en un restaurant intergénérationnel.

Voilà pour ce qui est des travaux commencés en 2017 et qui se sont achevés fin 2018.

Je reviens brièvement sur les travaux qui vont se poursuivre sur l'école, la toiture est en piteux état, il y a lieu de la reprendre intégralement, couverture, charpente et aussi isolation pour respecter l'environnement et offrir un meilleur confort hiver comme été aux enfants et aux enseignants.

Ces travaux s'élèveront à près de 150 000 €, et nous avons reçu l'accord de vos services pour un financement à hauteur de 80%.

Je profite donc de votre présence aujourd'hui pour vous remercier de cette aide que vous nous apportez au travers de la Dota-tion d'Équipement des Territoires Ruraux.



Gilbert Benoit nous a quittés

Un fidèle porte-drapeau



Gilbert tenant fièrement son insigne reçu le 15 août.

Gilbert Benoit, porte-drapeau de l'ANACR Drôme Provençale, est décédé le 30 septembre à l'âge de 79 ans. Avec sa compagne Andréa, il allait à de nombreuses commémorations dans la Drôme, mais aussi dans le Vaucluse et a été décoré de l'insigne des 10 ans de porte-drapeau par la sénatrice Marie-Pierre Monnier, le 15 août dernier. Gilbert est orphelin à l'âge de 5 ans car son papa est tué lors d'une attaque allemande le 22 août 1944

et peu de temps après sa maman décède, si bien qu'il est élevé par ses grands-parents et ses tantes. Chaque année Gilbert, entouré d'amis, rendait hommage à ce père qui avait donné sa vie pour notre liberté. Il rejoint maintenant ses parents qu'il a si peu connus. Malgré ses problèmes de santé qu'il n'évoquait jamais, il aura été un militant actif dans l'association et un porte-drapeau fidèle et dévoué.

La Tribune du jeudi 10 octobre 2019

DISTRIBUTION DE COMPRIMÉS D'IODE

Notre commune fait partie du périmètre de 20 km établi autour du Centre Nucléaire de Production d'Électricité du site du Tricastin.

Chaque Visannais a reçu une information par la poste avec un bon de retrait de comprimés d'iode à retirer à la pharmacie. Les personnes qui ne l'auraient pas reçu peuvent tout de même les retirer en présentant un justificatif de domicile sur Visan.

BREVES

+ Rappel

Pendant la période de chasse septembre à mars, nous invitons les promeneurs, VTTistes et ramasseurs de champignons de se signaler par un gilet fluorescent.

+ Porte à porte

Dans le cadre de l'action « Isolation à 1€ », de nombreux démarchages se font par téléphone. Attention, certaines entreprises font du démarchage en faisant du porte à porte. A aucun moment, ils n'ont obtenu un label par la commune de Visan. Attention aux arnaques !

+ Anciens combattants (CATM Visan) - des dates à retenir

- * **11 novembre 2019** : rassemblement à 9h45 à l'Espace G. Sautel pour la commémoration de l'armistice de la 1ère guerre mondiale avec une remise de médaille à notre citoyen Visannais Jean-Pierre MARTURIER. A 11h, cérémonie cantonale à Valréas.
- * **5 décembre 2019** : rassemblement aux monuments aux morts de Visan à 17h pour honorer les morts de la guerre d'Algérie. Les CATM de Visan vous invitent au « Ver à soie » pour le verre de l'amitié
- * **24 janvier** : AG des CATM à 15h à l'Espace G. Sautel accompagnée de la galette des rois.
- * **5 décembre 2020** : Les CATM de Visan fêteront leurs 50 ans d'existence avec un repas et une exposition. A cocher sur vos agendas !

*



GROU!

**CENTRE
DRAMATIQUE
DES VILLAGES**

DU HAUT VAUCLUSE

CO-DIRECTEURS
GILBERT GARGA & FREDERIC RICHAUD

De la Cie Renards / Effet mer

**DIMANCHE 22 déc 2019 | VISAN
15h
Espace Gérard Sautel**



Grou ! c'est la rencontre improbable entre un homme de Cro-Magnon et un enfant moderne. Comme chaque année, Charles fête son anniversaire tout seul dans sa cuisine. Et comme chaque année, il fait un vœu secret en soufflant ses bougies, exactement comme le lui a appris sa Mamie. Mais voilà que cette année, un sauvage poilu brandissant une torche enflammée débarque par la porte du four...

INFORMATION & RESERVATION

06.74.49.21.63 - 04.90.28.12.51 <https://cddv-vacluse.com>

8 points d'apport volontaire sur Visan. Faisons le point !

- Espace Gérard Sautel :**
Cartons bruns, verre, emballages, papiers, vêtements
 - Lotissement Lacoste :**
Verre, emballages, papiers
 - Stade Bellevue :**
Verre, emballages (colonne avec couvercle), papiers
 - Lotissement Le Couvent :**
Emballages
 - En haut de la rue du Portail Neuf :**
Emballages
 - Place du Château :**
Emballages
 - Intersection rte Baume/ rte Richerenches**
Emballages, Verre
 - Arrêt bus rte de Vaison**
Emballages
- +Collecte des encombrants : 0 800 83 58 88**
(Ramassage gratuit tous les premiers lundis du mois).
+Ordures ménagères : Ramassage le mardi matin pour tous et le vendredi dans le village intra-muros



Conférence

Café numérique

Visan
Médiathèque municipale
15h00 - 17h30

Internet: Quels dangers ?

Vous avez plus de 60 ans, le monde numérique vous fascine mais vous ne savez pas comment l'utiliser ?
Pour la première fois à Visan, nous proposons un moment d'échange sur les grands enjeux que pose le développement du monde numérique.

Mardi 29 octobre 2019

Entrée libre

La municipalité de Visan et l'association Entente de Vaucluse se sont associées pour aider les plus de 60 ans à maîtriser l'outil numérique. Chaque dernier mardi du mois à 15h, une rencontre sera organisée à la Médiathèque municipale autour d'un thème précis en lien avec l'outil numérique. La médiathèque deviendra "Le Café numérique" ouvert exclusivement aux personnes de plus de 60 ans.
Adhésion à l'association : 10€ pour l'année 19/20

Jazz Dans Les Vignes

Avec le partenariat de la municipalité de Visan

Vendredi 8 Novembre à 21 h
A Visan, Espace Gérard Sautel



Mandy GAINES Quartet

État Civil

Mariages

FOURNIVAL Valérie et CHEVILLON

Dominique le 28 sept 2019

KVASHININA Ekaterina et DEPLANCHE

Emmanuel le 28 sept 2019

Décès

BOISSE Louis décédé le 28 août 2019

BENOIT Gilbert décédé le 30 sept 2019

Naissance

Lorena DE CARVALHO née le 07 août 2019

Horaires d'ouverture de la Mairie

Le lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h.
Le mercredi de 8h30 à 12h00. Le vendredi de 8h30 à 12h30. Le samedi de 9h à 12h
Pendant les vacances scolaires (zone B), la mairie sera fermée le samedi matin

Prêt de salles et de matériels : tous les jours

Site : <https://visan-mairie.fr/> ou Tél : 04 90 28 50 90 ou fax : 04 90 28 50 99

Ouverture de la Médiathèque Municipale

(Maison des associations : 04 90 41 96 31 / 09 62 10 29 17)

www.facebook.com/mediatheque.visan/ Mail : mediatheque-visan@orange.fr

Mardi : 9h à 12h et 16h à 19h

Jeudi : 16h à 19h

Mercredi : 10h à 12h et 14h30 à 18h. Vendredi : 9h à 12h et 15h30 à 18h

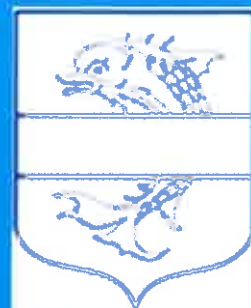
Samedi : 10h à 16h (en journée continue)

Consultation des archives : tous les jours ouverts

Ouverture de la Maison du Tourisme

Saison basse (1er octobre au 30 mars) : Tous les jours de 9h à 12h

Site : <https://www.visan-tourisme.com/> Mail : point-tourisme-visan@wanadoo.fr
04.90.41.97.25



Permanences de Monsieur le Maire

Eric PHETISSON

vous reçoit en Mairie sur
rendez-vous au

04.90.28.50.90

CONCILIATEUR DE JUSTICE

sur rendez-vous,
contacter le

04 90 36 07 98

le mardi de 10h à 12h

ARCHITECTE CONSEIL C.A.U.E.

Sur rendez-vous, contacter
la Mairie au

04 90 28 50 90

ASSISTANTE SOCIALE

Le 2ème mercredi du mois
en mairie de 9h00 à 12h00

Prendre rendez-vous
auprès du Centre Médico-
social de Valréas

04 90 35 34 00

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DU CANTON DE VALREAS

Corinne TESTUD-ROBERT
Jean-Marie ROUSSIN

Tous les 2èmes jeudis de
chaque mois :

04 90 16 10 35

Calendrier des Manifestations

NOVEMBRE

- **Dimanche 3**
+ A partir de 9h : Salon des collectionneurs (Nomos) à l'Espace G Sautel
- **Vendredi 8 : 20h30** Concert de Jazz dans les Vignes à l'Espace G Sautel
- **Samedi 9 : 20h** Loto de la JSV à l'Espace G Sautel
- **Dimanche 10**
+ A partir de 13h au stade Bellevue la JSV reçoit Velleron et Sérignan
+ 18h30 Soirée caritative du Crédit Agricole à l'Espace G Sautel avec le théâtre de l'Amourié (18h30) suivi d'un repas.
- **Lundi 11**
+ 9h45 rassemblement devant l'Espace G Sautel pour la cérémonie patriotique.
+ 11h cérémonie cantonale à Valréas
- **Mercredi 13 : 20h30** Cinéma à la salle F Mistral → « Chambre 212 »
- **Vendredi 15 : 18h30** AG de la Boule du Marot à la salle F Mistral
- **Mercredi 20**
+ 14h « Jouons ensemble » à l'Espace G. Sautel réservé aux jeunes de plus de 60 ans
+ 18h30 Réunion de quartier à l'Espace G Sautel (Moulin à vent....)
- **Samedi 23**
+ Toute la journée : Bourse aux skis à l'espace G. Sautel (Frep)
+ 19h : Castagnade en musique (Cave de Visan)
- **Dimanche 24**
+ Toute la journée : Bourse aux skis à l'espace G. Sautel (Frep)
+ Toute la journée : Marché de Noël de la Cave Lucéna
- **Mardi 26 : 15h** Formation informatique thème : (Entente de Vaucluse) à la Médiathèque municipale

- **Mercredi 27 : 20h30** Cinéma à la salle F. Mistral
- **Samedi 30 : 19h** Cérémonie de la Ste Barbe (Pompiers) à l'Espace G Sautel

DECEMBRE

- **Dimanche 1er :**
+ 14h Thé dansant (3ème âge) à l'Espace G. Sautel
+ A partir de 13h : La JSV reçoit Mornas et Dentelles FC au stade Bellevue
- **Jeudi 5 : 17h** Cérémonie aux morts de la guerre d'Algérie aux monuments aux morts de Visan suivi d'un apéritif au « Ver à soie » offert par les CATM
- **Vendredi 6 :** Sortie à la journée à Barjac et Courry (Club du 3ème âge) - Départ de Visan à 9h
- **Sam 7 et Dim 8 : A partir de 9h30** Marché de Noël (Festi-Visan) à l'Espace G. Sautel
- **Mardi 10 : 12h** Repas du 3ème âge à l'Espace G. Sautel
- **Mercredi 11 :**
+ 17h séance de cinéma + goûter offerts aux enfants de l'école par la mairie pour les fêtes de fin d'année
+ 20h30 Cinéma tout public à l'espace G. Sautel
- **Jeudi 12 : 18h30** Réunion de quartier à la Salle F. Mistral (Village Intra Muros)
- **Sam 14 et Dim 15 :** Bourse aux vêtements à l'Espace G. Sautel
- **Mercredi 18 : 14h** « Jouons ensemble » à l'Espace G. Sautel réservé aux jeunes de plus de 60 ans
- **Jeudi 19 : 12h30** Repas du CCAS à l'Espace G Sautel
- **Samedi 21 : 17h** Spectacle familial « GROU ! » par la Cie Renards/effet mer (Centre Dramatique des Villages) à l'Espace G Sautel